



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 27 avril 2006 — N° 19

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Kelley, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 16 Loi modifiant la Loi sur les autochtones cris, inuit et naskapis et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Charest, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil permanent de la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 186-20060427)

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel 2004-2005 du Conseil supérieur de l'éducation sur l'état et les besoins de l'éducation.

(Dépôt n° 187-20060427)

27 avril 2006

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 27 avril 2006, adressée à Me Suzanne Paquin, secrétaire générale et vice-présidente aux services juridiques de la Société des alcools du Québec, par M. Stéphan Drolet, de la firme KPMG, concernant le mandat juricomptable à la Société des alcools du Québec.

(Dépôt n° 188-20060427)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, leader adjoint de l'opposition officielle, dépose :

Copie du procès-verbal de la 6^e séance de l'année 2005 du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec, tenue le 27 octobre 2005.

(Dépôt n° 189-20060427)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'étape préparé par la firme KPMG pour le comité de vérification de la Société des alcools du Québec, en date du 1^{er} février 2006 ;

(Dépôt n° 190-20060427)

Le rapport final préparé par la firme KPMG pour le comité de vérification de la Société des alcools du Québec, en date du 15 février 2006 ;

(Dépôt n° 191-20060427)

Un communiqué de presse, en date du 26 avril 2006, intitulé *Propos tenus à l'Assemblée nationale : Réaction du président-directeur général de la Société des alcools du Québec*.

(Dépôt n° 192-20060427)

27 avril 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Simard (Richelieu), dépose :

Un extrait de la *Gazette officielle du Québec* du 26 avril 2006, concernant les projets du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et du Centre universitaire de santé McGill.

(Dépôt n° 193-20060427)

À la demande de M. le président, M. Simard (Richelieu) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

L'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités, conclue entre le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la ville de Montréal, signée le 27 avril 2006.

(Dépôt n° 194-20060427)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Legendre (Blainville) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite les athlètes et entraîneurs des Jeux olympiques et paralympiques de Turin 2006.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la danse, célébrée le 29 avril partout dans le monde depuis 1982, et rende hommage au travail de nos artistes et créateurs.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée, M. Lessard, ministre du Travail, M. Dufour (René-Lévesque) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne que demain, le vendredi 28 avril 2006, est Jour de deuil national en souvenir des victimes d'accidents et de maladies du travail et offre ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

27 avril 2006

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Justice et d'entreprendre l'étude du programme 3 des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif ;
- la Commission de la culture, afin de compléter l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère de la Culture et des Communications ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Affaires municipales et des Régions et de procéder à l'étude du programme 6 des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.

À 15 h 19, conformément à l'article 282 du Règlement, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 2 mai 2006, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET